COMPTE-RENDU
REUNION PARENTS ENSEIGNANT – 18/09/2010

CM1
Année 2010/2011
Monsieur Mesnard

PRÉSENTATION

☞ La classe : 17 élèves (10 garçons et 7 filles).

LA CLASSE DE CM1

Trois orientations importantes pour cette année (**autonomie / méthodologie / responsabilité**) :

☞ **L'autonomie :**

- Tout d'abord dans la gestion de l'emploi du temps, d'où un emploi du temps relativement fixe. *Relativement* car il se peut qu'il subisse de temps à autre des modifications (en fonction des enfants et de l'enseignant). L'enfant doit savoir que tel jour il va avoir telle matière. L'emploi du temps sera affiché dans la classe. Il est possible que soient données parfois des leçons à apprendre pour la semaine suivante ou tout simplement pour la fin de la semaine, ce qui implique une utilisation rationnelle du cahier de texte.
- Gestion du matériel : choix important du classeur pour favoriser l'autonomie et alléger les cartables ; prendre soin de son matériel, celui des autres, de la classe…
- Ensuite dans la régularité du travail : les leçons doivent évidemment être sues (pas par cœur mais sues, c'est-à-dire que l'enfant puisse redire avec ses propres mots, ce qu'il a compris. Il y aura des fois où le "par cœur" sera de rigueur : pour des leçons et des termes techniques à connaître, la poésie, les chants, les tables de multiplication…). Les enfants seront notés sur l'apprentissage des leçons.
- Enfin, dans l'organisation de sa vie scolaire : la cantine, la préparation et la gestion de ses affaires… Tous les soirs avant la sortie on rappelle ce qu'il doit y avoir dans le cartable. Egalement vérification de la copie des devoirs en début d'année.

Il est à noter que des responsabilités (services) seront attribuées à chaque élève toutes les semaines pour favoriser l'autonomie.

☞ **La méthodologie :**

- Apprendre à présenter son travail en faisant attention au soin, à l'écriture, à l'orthographe. Travail important de copie (sans erreurs !).
- Apprendre à respecter une consigne (difficultés souvent dues à des problèmes de lecture). Cela passe aussi par l'écoute du maître (attention au bavardage pour certains !).
- Apprendre à faire le résumé d'un texte, en dégager les éléments principaux (oral et écrit). Travail de lecture / compréhension.
- Apprendre à construire des tableaux (recenser des données numériques), etc.

☞ **La responsabilité :**

- Vis-à-vis de vous (les parents) : les papiers, les mots, classeurs, cahiers qu'ils devront vous faire signer ; également les leçons qu'ils devront vous réciter.
- Vis-à-vis de l'enfant lui-même : prendre la parole au moment opportun, argumenter… On ne dit pas n'importe quoi en classe.
- Vis-à-vis des autres : respect des autres (parents, enseignants, personnel de l'école - cantine et car-, les camarades), respect des règlements (celui de l'école, de la cantine, et celui de la classe - affichage).

AUTRE

EVALUATIONS : le travail fait sur le cahier du jour est vérifié et corrigé, mais je n'y mets pas de notes (seulement tb, b, ab, vu). Lorsqu'on a abordé une leçon, là il y a évaluation. Signature des évaluations (régulière car permet de reprendre avec l'enfant ce qui n'a pas été). Notes de A à D (acquis, à renforcer, en cours d'acquisition, non acquis) dans le livret. Livrets remis 3 fois dans l'année : décembre, mars et juin avec remise individuelle aux parents en décembre et en mars.
CAHIERS : 2 cahiers du jour (français en bleu et maths en rouge) qui seront à signer chaque week-end, 1 classeur petit format de règles (Français et Maths car plus pratique + autonomie), 1 classeur d'histoire - géographie /Instruction civique et morale / sciences/anglais/Lecture-

Rédaction, 1 cahier des arts pour poésie / chant / musique/Histoire de l'art, 1 cahier d'essais (que vous avez fourni), 1 cahier de correspondance (**pour justifier les absences, si un enfant doit quitter l'école plus tôt, pour prendre des rendez-vous : les prendre à l'avance si possible mais ne pas hésiter à venir si un problème de dernière minute survient ou si vous avez besoin d'un simple renseignement). Le cahier de correspondance doit être toujours dans le cartable.**

IMPORTANT : il vous sera demandé avant chaques vacances de signer les deux classeurs de votre enfant.

TRAVAIL A LA MAISON : essentiellement des recherches documentaires et des leçons, poésies. Mais également des exercices (surtout en maths) pas trop longs. Le but n'est pas de passer 2 heures à faire ses devoirs, l'essentiel étant déjà vu en classe. Si le temps dépasse 30-45 minutes, c'est qu'il y a un problème : il faut alors arrêter et m'avertir que l'enfant n'a pu faire ou terminer son travail.

PROJETS

1) Planète sciences : intervention de 2h par classe du CP au CM2 sur le thème de la biodiversité. Date fixée mardi 21 septembre.
2) CINESSONNE : 2 projections dans l'année à Mauchamps (26 novembre et 4 mars) pour les classes de Souzy la Briche.
3) Dans le cadre du développement d'actions culturelles, des interventions sont proposées aux classes du CP au CM2 : CP/CE1 : bruitage de contes ; CE1/CE2 : percussions en lien avec les CM1 (cirque → Carnaval de Souzy) ; et CM2 : méthodologie d'écriture et slam).
4) Trophée des champions sur Souzy : à la fin de chaque période, les CM1 et les CM2 « fusionnent » pour des rencontres en sports collectifs ou individuels afin de gagner des points pour l'attribution, en fin d'année, du trophée des champions.
5) Une exposition plastique commune aux deux écoles courant mars sur un thème à définir.
6) Site internet de l'école : http://www.ec-villeconin.ac-versailles.fr
7) Décloisonnement : Mme Nouguès fait 1 h de sciences dans ma classe pendant que je fais l'anglais dans la sienne.
8) Deux sorties possibles dans l'année : Versailles et Musée du théâtre forain à Artenay (45) ?
9) Ecole Numérique Rurale : 2 tableaux numériques interactifs (1 à Souzy et 1 à Villeconin) + une classe mobile (ordinateurs portables – mini PC) à se partager entre les deux écoles du RPI.

GOUTERS D'ANNIVERSAIRE : avant chaque vacances, nous fêtons les anniversaires de tous les enfants de la période.

QUELQUES RAPPELS

- Rôle de la **coopérative** scolaire (affiliation à l'OCCE) : nécessaire à l'achat de petit matériel pour la classe, notamment dans le cadre de projets de classe (fabrication d'objets, art plastique…).
- **Elections des représentants de parents d'élèves** le vendredi 15 octobre (ouverture du bureau à 16h et fermeture à 20h). Vous pouvez adresser vos candidatures par papier libre à moi-même.
- **L'aide personnalisée débute lundi 27 septembre (3X40' : lundi, mardi et jeudi)** : mot général pour l'autorisation + mot individuel au moment de la prise en charge. Cette aide n'a pas de caractère obligatoire, au même titre que les stages de remise à niveau (pâques, début et fin des vacances d'été) qui concernent exclusivement les CM.
- **Absences** : appeler l'école pour prévenir de l'absence de l'enfant (**01-60-80-26-87**) ou envoyer un mail (**elem.souzy@ecole91.ac-versailles.fr** ou **ce.910181@ac-versailles.fr**).
- **En cas d'absence prolongée et volontaire (départ au ski par exemple), adresser un courrier à *Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, 4 rue Henri Barbusse 91290 Arpajon*.**
- **NOUS NE POUVONS ADMINISTRER AUCUN MEDICAMENT, MÊME AVEC PRESCRIPTION MEDICALE**.
- **Interdiction des cartes Pokémon et autres dans la cour.**
- **Venue du photographe le mardi 19 octobre au matin.**